



Faculté des sciences économiques, sociales et politiques

ESPO

SPOL2121 Développement régional

[30h] 3.5 crédits

Enseignant(s): Michel Quevit
Langue d'enseignement : français
Niveau : cours de 2ème cycle

Objectifs (en terme de compétences)

1. Le cours vise à donner aux étudiants des outils d'analyse théorique et des instruments pratiques susceptibles de leur permettre à la fois d'établir un diagnostic du développement, d'en comprendre les mécanismes de base et de conduire leur réflexion sur la définition de perspectives et d'orientations futures de développement.
2. Le cours s'appuie sur des situations concrètes appréhendées selon une approche multidisciplinaire : il s'appuie principalement sur la situation actuelle des déséquilibres régionaux en Europe ainsi qu'en Belgique

Résumé : Contenu et Méthodes

Contenu :

- a) Le cours vise à appréhender les diverses dynamiques de développement dans leur dimension spatiale et stratégique (lien-espace-temps). Il s'inscrit dès lors dans une approche interdisciplinaire (économie, sociologie, science politique et histoire).
- b) Il examine principalement les diverses problématiques à la base des disparités régionales de développement au sein des nations industrialisées et tout particulièrement au sein de l'Europe. Des enseignements sont ainsi tirés pour éclairer la situation particulière de la Belgique.
- c) Le cours est structuré en plusieurs modules selon deux axes :
 - l'analyse des déterminants du développement différentiel des régions (théories, diagnostics, stratégies des acteurs) ;
 - la définition de stratégies et d'orientations futures de politiques de développement adaptées aux situations particulières des régions au sein des pays européens et de la Belgique en particulier).
- d) Le cours est surtout centré sur l'examen des stratégies d'acteurs et des politiques de développement (rôle des entrepreneurs, de l'Etat, etc.). Une place particulière est accordée aux instruments de politiques régionales de la CEE.

Méthode :

1. Le cours est structuré en quinze modules (de 2 heures) selon une grille-programme qui fait l'objet d'un échange avec les étudiants. Cette grille est adaptée en fonction du "background" des étudiants et aussi des diverses disciplines particulières dont ils relèvent. Il faut noter que ce cours a été suivi par des étudiants de science politique, d'économie et de géographie.
2. Pour chaque module, une bibliographie sélective est fournie aux étudiants et des priorités de lecture sont établies.
3. Un matériel de statistiques relatives aux développements des régions d'Europe est fourni aux étudiants afin de leur permettre d'appréhender les diverses variables de développement et d'en évaluer la portée.
4. Les étudiants ont le choix, pour l'évaluation du cours, entre un travail d'étude et de réflexion critique sur un aspect particulier du développement régional (10-15 pages) ou une évaluation sur la matière enseignée.

Autres crédits de l'activité dans les programmes

POL22/AP	Deuxième licence en sciences politiques (Affaires publiques)	(3.5 crédits)	Obligatoire
POLS2M1/AP	Master en sciences politiques, orientation générale (affaires publiques)	(3.5 crédits)	Obligatoire